

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

\* \* \* \*



ANNÉE 2008

9<sup>ème</sup> séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE OFFICIEL  
de la séance du 11 septembre 2008

L'an deux mille huit, le jeudi 11 septembre, à 9 heures, l'assemblée de la province Sud s'est réunie, sous la présidence de **M. Philippe GOMES**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud.

Étaient présents : M<sup>mes</sup> BISIO, CHENOT, LIGEARD, GOMEZ, HENIN, IEKAWÉ, LAGADEC, MIGNARD, OHLEN, VARRA VIGOUROUX et VOISIN ainsi que MM. BERNUT, BRETEGNIER, CASE, DESCOMBELS, GAY, GEORGE\*, GOMES, HERPIN, KOTEUREU, LEQUES, LEROUX\*, MANEA, MARIOTTI, MICHEL, POMMELET et RIEU.

\* Absent (e) en cours de séance.

\*\* Arrivé(e) en cours de séance.

Étaient absents excusés : M<sup>mes</sup> ANDREA, GAMBÉY, LAGARDE, LOGOLOGOFOLAU, MILLET, SAGNET, THEMÉREAU et TUTAGATA-FULUHEA ainsi que MM. DINEVAN, FROGIER, MARESCA et MOULIN.

Procurations de :

M <sup>me</sup> ANDREA	à	M <sup>me</sup> MIGNARD ;
M. DINEVAN	à	M. KOTEUREU ;
M. FROGIER	à	M <sup>me</sup> LIGEARD ;
M <sup>me</sup> GAMBÉY	à	M. MANEA ;
M. GEORGE*	à	M <sup>me</sup> GOMEZ ;
M <sup>me</sup> LAGARDE	à	M. MICHEL ;
M. LEROUX*	à	M <sup>me</sup> OHLEN ;
M <sup>me</sup> LOGOLOGOFOLAU	à	M <sup>me</sup> VARRA ;
M. MARESCA	à	M. BRETEGNIER ;
M <sup>me</sup> MILLET	à	M <sup>me</sup> VIGOUROUX ;
M <sup>me</sup> THEMÉREAU	à	M <sup>me</sup> IEKAWÉ ;
M <sup>me</sup> TUTAGATA-FULUHEA	à	M. POMMELET.

L'exécutif de la province était représenté par M. Philippe GOMES, Président, M. Philippe MICHEL, deuxième vice-président de l'assemblée de la province Sud.

L'Etat était représenté par M. Florus NESTAR, Commissaire délégué de la République pour la province Sud.

L'administration était représentée par M. NEWLAND, Secrétaire Général ;  
M. SIMONET, Secrétaire Général Adjoint ;  
M<sup>me</sup> DELANNOY, Directrice de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;  
M. TURAUD, Directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;  
M. WAIA, Directeur adjoint de la direction de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;  
Dr. EONO, Responsable de la sous-direction de la santé publique (DPASS) ;  
Dr. GENTY, Responsable du centre médico-sociale de St Quentin (DPASS) ;  
M<sup>me</sup> TORDJMAN, Responsable de la sous-direction médico-sociale (DPASS) ;  
M<sup>lle</sup> CHASSARD, Chef adjoint du service de la gestion des moyens et du secrétariat de l'assemblée (DJA) ;

\* \* \*

**Conformément aux articles 21 et 22 du règlement intérieur, le Président a répondu à des questions orales posées par M. LEROUX par courrier en date du 14 août relatives à la participation de la province Sud (SPMSC) dans le capital de Goro Nickel.**

\* \* \*

**M. WAIA a procédé à la présentation d'un diaporama relatif à l'aide médicale en province Sud.**

\* \* \*

**Rapport n°40-2008/APS : Projet de délibération modifiant la délibération n°12-90/APS du 24 janvier 1990 relative à l'aide médicale et aux aides sociales en province Sud.**

Le projet de délibération proposé vise principalement à moderniser le dispositif de l'aide médicale gratuite (modernisation des locaux d'accueil du public ; création d'un logiciel de gestion différenciée des files d'attente ; réduction des délais de délivrance de cartes ou de constitution de dossiers, et simplification des procédures diverses) ainsi qu'à en élargir ses prestations. La composition de la commission consultative des aides sociales fait également l'objet d'une modification pour une adéquation avec l'organisation actuelle des commissions. Il est notamment proposé que la commission soit présidée par le président de l'Assemblée de la province Sud ou son représentant.

**- Adopté à l'unanimité-**

**Le Docteur GENTY a procédé à la présentation d'un Diaporama relatif aux actions de santé publique en province Sud.**

\* \* \*

**Rapport n°41-2008/APS : Projet de délibération modifiant la délibération n°54-2003/APS du 19 décembre 2003 fixant le tarif des prestations fournies par les formations sanitaires publiques de la province Sud.**

Les modifications proposées ont pour objet de normaliser les tarifs des prestations et des actes réalisés par l'ensemble des formations sanitaires gérées par la province Sud et ceux de l'hospitalisation au centre médico-social (CMS) de Bourail et de réaffirmer le principe de leur caractère onéreux. Ce cadre réglementaire permettra également de déterminer les actes et prestations pouvant bénéficier d'une gratuité totale, lorsqu'ils s'inscrivent dans le cadre des politiques provinciales de santé publique.

**- Adopté à l'unanimité-**

\* \* \*

**Rapport n°42-2008/APS : Projet de délibération portant dénomination du bâtiment abritant les services de santé publique de la famille de la province Sud.**

Le présent projet de délibération a pour objet de proposer de nommer les services de santé publique de la famille situés : 19 rue des frères Charpentier à Montravail : « Centre de la Santé de la Famille, Lucie LODS ». Cette dernière (1908/1999) a été la première femme médecin calédonienne. Elle a fait ses études en métropole vers 1930. A son retour en 1938, elle a travaillé comme généraliste à Canala et à Bourail. En raison de sa formation en gynécologie, elle a exercé pendant 20 ans les fonctions de chef de service de la maternité de Nouméa. Elle a également travaillé en médecine scolaire avec Mlle Jorda et pour le service social avec Emma Meyer.

**PROPOSITION D'AMENDEMENT :**

Suite à la demande de M. BRETEGNIER, le Président GOMES a proposé que l'on rajoute le terme **Docteur**, dans la dénomination du centre, dans l'intitulé de la délibération ainsi que dans son article 1<sup>er</sup>.

**- Adopté à l'unanimité -**

Le reste de la délibération est inchangée.

**MISE AUX VOIX DE L'ENSEMBLE DU PROJET DE DELIBERATION**

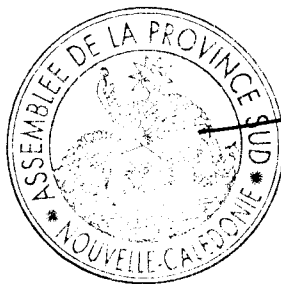
**- Adopté à l'unanimité-**

\* \* \*

*Le Président GOMES a remercié le commissaire délégué, l'ensemble des conseillers de la province Sud, la presse et le public. Il a annoncé que la prochaine assemblée de province se tiendra le 2 octobre.*

La séance a été levée à 11 heures 20.

\* \* \*



**LE PRESIDENT**

**PHILIPPE GOMES**